

ACTION URGENTE

UN CITOYEN CANADIEN CONDAMNÉ À PERPÉTUITÉ

Bashir Makhtal, qui possède la citoyenneté canadienne, a été condamné à la réclusion à perpétuité le 3 août en Éthiopie. Il avait été déclaré coupable de quatre chefs d'accusation liés au terrorisme le 27 juillet.

Le gouvernement affirme que son procès n'a pas été inéquitable, bien que **Bashir Makhtal** ait toujours nié toutes les accusations portées contre lui. Son avocat a l'intention de faire appel de sa condamnation.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International suivra l'évolution de la situation de Bashir Makhtal et interviendra de nouveau en sa faveur si nécessaire.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 207/09 (AFR 25/005/2009). Pour plus d'informations :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR25/005/2009/fr>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN CITOYEN CANADIEN CONDAMNÉ À PERPÉTUITÉ

Informations complémentaires sur l'AU 207/09, AFR 25/006/2009, 3 août 2009

AMNESTY
INTERNATIONAL

